



PLAN D'ENTREPRISE DE CBC/RADIO-CANADA DE 2013-2014 À 2017-2018

AU :	Conseil d'administration
RÉUNION :	29 janvier 2013
DE :	Steven Guiton, Vice-président et chef des affaires réglementaires
RECOMMANDATION:	Approbation du Plan d'entreprise
PROCHAINES ÉTAPES :	<ol style="list-style-type: none">1. Présentation du Plan d'entreprise 2013-2014 au ministre du Patrimoine canadien à la fin de janvier 2013.2. Dépôt du sommaire du Plan d'entreprise 2013-2014 en juillet 2013.
DATE :	21 janvier 2013



A1. CONTEXTE

- Aux termes de l'article 54 de la *Loi sur la radiodiffusion*, CBC/Radio-Canada doit transmettre au ministre du Patrimoine canadien un Plan d'entreprise dans lequel sont présentées les priorités de la Société pour les cinq prochaines années. Même si le Plan d'entreprise, y compris ses diverses annexes, est soumis à une distribution limitée au sein du gouvernement, le Sommaire du Plan d'entreprise, qui est la version abrégée, est un document public.
- Le Plan d'entreprise permet également à CBC/Radio-Canada de soumettre son budget d'immobilisations au Conseil du Trésor qui doit l'approuver. Afin de se conformer aux lignes directrices du Conseil du Trésor, le Plan d'entreprise doit être transmis au ministre du Patrimoine canadien huit semaines avant la fin de l'exercice de la Société.



A2. LES ÉLÉMENTS CLÉS

- L'exercice 2013-2014 est la troisième année de la Stratégie 2015, le plan quinquennal de CBC/Radio-Canada. En 2013-2014, nous poursuivrons la mise en œuvre de nombreuses initiatives décrites dans le Plan qu'a approuvé le Conseil d'administration en novembre 2010, mais à un rythme plus lent en raison des compressions budgétaires de 200 millions de dollars.



A3. LES BÉNÉFICES CLÉS, LES IMPACTS ET LES RISQUES

- Le plan d'entreprise est le document par lequel CBC/Radio-Canada peut montrer au gouvernement ses directions stratégiques.



A4. AUTRES OPTIONS À CONSIDÉRER

- N/A



A5. MESURES DE SUCCÈS

- Le plan d'entreprise est reçu de façon positive par le gouvernement.



A6. DÉCISION

- Le plan d'entreprise de CBC/Radio-Canada de 2013-2014 à 2017-2018 est approuvé.



B. ANNEXES

- Ci-annexé la copie du plan d'entreprise de CBC/Radio-Canada 2013-2014 à 2017-2018.

Jan. 21, 13 3:20 PM

LE CHANGEMENT, LE NOUVEAU STATU QUO

PEPE

Plan d'entreprise

2013-2014 à 2017-2018

Présenté au ministre
du Patrimoine canadien
Janvier 2003

Confidentiel

CBC  Radio-Canada

**Pages 257 to / à 303
are withheld pursuant to sections
sont retenues en vertu des articles**

18(a), 18(b)

**of the Access to Information Act
de la Loi de l'accès à l'information**